

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 27/05/19

Présents : MM. J-P LEDUC (Président), R. PANARIELLO, MME Y. RUPERT. M. H. SOULE. P. ALEXANDRE

Absent excusé: L. JOUBERT. Y. AVOIRTE (CD).

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS VETERANS

D3 A DU 05/05/2019

51032.2 VILLENES ORGEVAL 11 / MAGNANVILLE MANTOIS 12

Pris note du courrier de VILLENES ORGEVAL.

La commission dit match à jouer le 02/06/2019.

Transmis à la CDA.

U17

D2-A DU 19/05/2019

52233.2 HOUILLES SO 1 / FEUCHEROLLES USA 1

Considérant la possibilité pour FEUCHEROLLES de finir 3ème au classement, la commission dit match à jouer le 02/06/2019.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

U15

D4-C DU 11/05/2019

52981.2 FONTENAY LE FLEURY 1 / RAMBOUILLET YVELINES 2

Pris note du rapport de RAMBOUILLET. Un problème s'étant produit avec le serveur de la FFF le 11/05/2019, la commission décide de ne pas sanctionner.

D5-A DU 22/05/2019

55024.2 MANTES LA VILLE F.C 1 / MEULAN C.N. 1

Pris note du rapport de MANTES LA VILLE. Pris note de l'inversion du résultat

D5-B DU 18/05/2019

55074.2 CARRIERES GRESILLONS 2 / ANDRESY F.C. 1

Pris note du rapport de CARRIERES GRESILLONS. Un problème s'étant produit avec le serveur de la FFF le 11/05/2019, la commission décide de ne pas sanctionner.

D5-C DU 11/05/2019

53157.2 CARRIERES S/SEINE US 2 / HOUILLES S.O. 2

Pris note du rapport de CARRIERES SUR SEINE. Un problème s'étant produit avec le serveur de la FFF le 11/05/2019, la commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDES DE RAPPORT SENIORS

D6-A DU 19/05/2019

50705.2 ECQUEVILLY E.F.C. 1 / MANTES U.S.C. 2

La commission demande aux deux club un rapport sur la non utilisation de la FMI. **1° RAPPEL**

D6-B DU 26/05/2019

50716.2 CHAMBOURCY ASM 2 / CHESNAY 78 F.C. LE 3

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U17

D4-D DU 22/05/2019

52579.2 ST ARNOULT U.S. 1 / ST CYR AFC 1

La commission demande aux deux club un rapport sur la non utilisation de la FMI.

CRITERIUM DU LUNDI

POULE B DU 13/05/2019

60106.2 CARRIERES S/SEINE US 1 / PATRON.LAIQUE 1

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI. **1° RAPPEL**